

Rapport financier 2018 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Lévis _____

Code géographique : 25213 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marcel Rodrigue, trésorier, atteste la véracité du rapport financier consolidé
de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.
(Nom de l'organisme)

Signature

Marcel Rodrigue CPA, CA Date

2019-05-10

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	12
Situation financière par organismes	13
Charges par objets	14
Fonds local d'investissement (FLI)	15
Fonds local de solidarité (FLS)	16
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	17
Excédent (déficit) accumulé	18
Avantages sociaux futurs	19
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	21
Analyse des charges consolidées	22

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil de la
Ville de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **VILLE DE LÉVIS** (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Lévis inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de la reddition de comptes financière, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu la reddition de comptes financière avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 10 mai 2019

Yves Denis

Yves Denis, CPA auditeur, CA
Vérificateur général de la Ville de Lévis

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102687

² CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A117926

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Budget	Réalisations	
		2018	2018	2017
Revenus				
Taxes	1	230 355 894	231 272 524	219 551 943
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 666 302	6 901 355	6 429 630
Quotes-parts	3			
Transferts	4	32 617 713	52 620 869	28 434 159
Services rendus	5	16 440 374	19 686 471	17 082 346
Imposition de droits	6	8 674 869	13 136 367	11 248 546
Amendes et pénalités	7	3 873 200	3 219 332	4 067 963
Revenus de placements de portefeuille	8	266 000	367 142	334 903
Autres revenus d'intérêts	9	926 700	1 332 649	1 261 750
Autres revenus	10	743 911	15 795 803	17 363 612
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	300 564 963	344 332 512	305 774 852
Charges				
Administration générale	14	30 097 121	30 272 241	30 208 718
Sécurité publique	15	57 359 833	57 907 219	55 350 540
Transport	16	69 600 441	74 979 952	71 846 346
Hygiène du milieu	17	58 080 819	59 473 052	59 185 308
Santé et bien-être	18	2 223 200	1 459 694	2 499 015
Aménagement, urbanisme et développement	19	12 713 873	15 189 188	12 321 048
Loisirs et culture	20	40 659 696	40 823 295	38 865 976
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	13 915 276	13 739 333	13 773 004
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	284 650 259	293 843 974	284 049 955
Excédent (déficit) de l'exercice	25	15 914 704	50 488 538	21 724 897
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		646 678 388	625 083 456
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			(129 965)
Solde redressé	28		646 678 388	624 953 491
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		697 166 926	646 678 388

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	12 044 020	8 101 336
Débiteurs (note 5)	2	155 867 985	134 136 505
Prêts (note 6)	3	1 916 300	1 889 004
Placements de portefeuille (note 7)	4	4 556 687	4 648 799
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	7 118 400	3 552 000
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	181 503 392	152 327 644
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	49 919 079	45 045 822
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	78 314 645	73 753 497
Revenus reportés (note 12)	12	5 237 985	4 781 373
Dette à long terme (note 13)	13	486 846 858	458 786 374
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	279 600	258 900
	15	620 598 167	582 625 966
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(439 094 775)	(430 298 322)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	1 115 473 853	1 057 638 644
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	15 378 497	15 631 198
Stocks de fournitures	19	2 330 802	2 123 286
Autres actifs non financiers (note 17)	20	3 078 549	1 583 582
	21	1 136 261 701	1 076 976 710
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	697 166 926	646 678 388

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		<u>2018</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	1	15 914 704	50 488 538	21 724 897
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (147 407 000) (107 699 841) (96 601 590)
Produit de cession	3		369 715	144 172
Amortissement	4	45 849 104	49 837 066	46 928 969
(Gain) perte sur cession	5		(355 626)	(95 944)
Réduction de valeur / Reclassement	6		13 500	
	7	(101 557 896)	(57 835 186)	(49 624 393)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		252 701	(3 479 747)
Variation des stocks de fournitures	9		(207 516)	(71 581)
Variation des autres actifs non financiers	10		(1 494 990)	473 752
	11		(1 449 805)	(3 077 576)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	(85 643 192)	(8 796 453)	(30 977 072)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(430 298 322)	(399 191 285)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			(129 965)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(430 298 322)	(399 321 250)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(439 094 775)	(430 298 322)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	50 488 538	21 724 897
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	49 837 066	46 928 969
Autres			
- Gain /perte dispo. / reclass.	3	(269 770)	(125 568)
- Prov.prêt	4	237 019	21 169
	5	100 292 853	68 549 467
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(21 731 480)	1 309 909
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	4 561 148	2 110 832
Revenus reportés	9	456 612	(1 116 017)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(3 545 700)	(1 702 700)
Propriétés destinées à la revente	11	252 701	(3 479 747)
Stocks de fournitures	12	(207 516)	(71 581)
Autres actifs non financiers	13	(1 494 967)	473 578
	14	78 583 651	66 073 741
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(107 699 841)	(96 601 590)
Produit de cession	16	369 715	144 172
	17	(107 330 126)	(96 457 418)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(742 916)	(717 336)
Remboursement ou cession	19	478 601	501 351
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	(825 761)
Cession	21	19 733	
	22	(244 582)	(1 041 746)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	88 222 231	68 379 462
Remboursement de la dette à long terme	24	(59 808 300)	(47 719 874)
Variation nette des emprunts temporaires	25	4 873 257	1 940 046
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	(353 447)	(118 417)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	32 933 741	22 481 217
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	3 942 684	(8 944 206)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	8 101 336	17 175 507
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		(129 965)
Solde redressé	33	8 101 336	17 045 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	12 044 020	8 101 336

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

La Ville est un organisme municipal régi par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13 et S14, et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée à la page S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats.

Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis.

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers.

b) Partenariats

La Ville participe à un partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie).

Les comptes de la Ville et de l'organisme compris dans le périmètre comptable dans le cas d'un partenariat sont consolidés proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans les états financiers.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie pour l'exercice 2018 est de 93,0142 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 94,2588 % en début d'exercice à 94,1804 % à la fin de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés des soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

b) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode du coût moyen.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	de 5 à 40 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	de 3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 et 10 ans
Autres	5 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit afin de refléter la baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont comptabilisées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise de valeur n'est comptabilisée.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

La Régie comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement qu'elle a exploité. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée du site.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion du site d'enfouissement.

Passif au titre des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux et du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Revenus

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018****F) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville et la Société de transport de Lévis est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société de transport de Lévis sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale, de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2018 selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;
- pour les intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA;
- à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

Frais de fermeture du site d'enfouissement :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

- est amorti sur la durée restante du site depuis 2016.

Frais d'assainissement des sites contaminés :

- sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Le 1er janvier 2018, la Ville a adopté les recommandations des chapitres suivants du Manuel de CPA Canada - Comptabilité :

SP 2200 Information relative aux apparentés et SP 3420 Opérations interentités

Ces nouveaux chapitres définissent la notion d'apparentés et comprennent des exigences relatives aux informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés ainsi qu'à la comptabilisation des opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable.

Ces changements ont été appliqués prospectivement en accord avec les dispositions transitoires des chapitres et n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

SP 3210 Actifs

Ce nouveau chapitre comprend des exigences relatives aux informations à fournir sur les grandes catégories d'actifs non constatés.

Ces changements ont été appliqués prospectivement en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

SP 3320 Actifs éventuels

Ce nouveau chapitre comprend des exigences relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels dont la réalisation est probable.

Ces changements ont été appliqués prospectivement en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés de

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

SP 3380 Droits contractuels

Ce nouveau chapitre comprend des exigences relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir.

Ces changements ont été appliqués prospectivement en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et les informations requises en vertu de la norme SP 3380 Droits contractuels sont présentées à la note 19.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 11 903 568	10 632 148
Découvert bancaire	2 (1 812 890)	(3 880 100)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3 1 953 342	1 349 288
<i>Autres éléments</i>		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 12 044 020	8 101 336
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 11 409 256	9 676 260
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10 10 927 000	3 202 000
Note		
La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.		
5. Débiteurs		
Taxes municipales	11 43 830 718	42 786 323
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 76 615 281	70 477 708
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 29 677 700	12 115 319
Organismes municipaux	15 115 963	237 798
Autres		
- Cour municipale	16 1 403 062	1 825 723
- Autres débiteurs	17 4 225 261	6 693 634
	18 155 867 985	134 136 505
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 51 232 059	52 003 917
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 51 232 059	52 003 917
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23 2 436 093	2 008 901
Note		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	107 151	107 151
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Prêts FLI, FLS et FDE	26	1 809 149	1 781 853
-	27		
	28	1 916 300	1 889 004
Provision pour moins-value déduite des prêts	29	363 581	126 561

Note

Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux variant de 0 % à 12 % et viennent à échéance entre mai 2019 et juillet 2025.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	164 672	164 672
Autres placements	31	4 392 015	4 484 127
	32	4 556 687	4 648 799
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	4 556 687	4 648 799
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	40 000	40 000

Note

Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques investis dans le cadre du FLI et du FLS.

Les autres placements sont constitués d'obligations dont les taux d'intérêt varient de 1 % à 4 % et échéant de 2021 à 2027, pour un coût de 3 907 423 \$, et d'actions canadiennes pour un coût de 814 451 \$ dans les états financiers de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière. Aux états financiers consolidés, ces placements ont été pondérés au taux de 93,0142 %. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

8. Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	6 838 800	3 293 100
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	<u>6 838 800</u>	<u>3 293 100</u>

Charge de l'exercice

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	9 997 100	10 659 300
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	490 357	445 865
Autres régimes (REER et autres)	41	66 251	62 606
Régimes de retraite des élus municipaux	42	311 671	298 943
	43	<u>10 865 379</u>	<u>11 466 714</u>

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

2018

2017

10. Emprunts temporaires

La Ville dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant de 85 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75 % et venant à échéance le 31 août 2021.

La Régie dispose de deux marges de crédit autorisées, aux montants de 1 000 000 \$ et de 4 500 000 \$, portant respectivement intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % et au taux de 4,2 %.

La Société de transport de Lévis dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 7 000 000 \$ pour les opérations courantes, portant intérêt au taux préférentiel, et de onze marges de crédit autorisées aux montants variant de 1 135 000 \$ à 6 800 000 \$ pour un total de 30 305 000 \$ pour les projets d'investissement, et portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,25 %.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	27 581 726	27 616 418
Salaires et avantages sociaux	48	25 462 990	25 111 709
Dépôts et retenues de garantie	49	10 888 031	8 340 471
Provision pour contestations d'évaluation	50	5 761 375	4 508 557
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51	5 608 758	5 088 649
Assainissement des sites contaminés	52	153 128	453 393
Autres			
- Intérêts courus	53	2 591 467	2 363 285
- Gouvernement du Québec	54	252 384	254 928
- Autres	55	12 158	5 946
- Organismes municipaux	56	2 628	10 141
-	57		
	58	78 314 645	73 753 497

Note**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.**

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998 et selon les exigences précisées à la « Condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement.

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de la Régie est constaté dans ses états financiers en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique (en mètres cubes).

Au 31 décembre 2018, aux états financiers de la Régie, le passif présenté au titre des activités de fermeture est de 1 385 000 \$ et celui présenté au titre des activités d'après-fermeture est de 4 645 000 \$. Le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture est de 553 000 \$ pour l'exercice 2018. Le solde restant à constater est de 9 807 255 \$ pour une capacité restante de la décharge de 1 383 718 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 20 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Selon les exigences précisées à la « Condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer, sous forme de fiducie, des garanties financières ayant pour but de couvrir les

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin le 28 février 2041, des contributions dont la valeur totale doit être équivalente à la valeur que représente la somme de 3 181 952 \$ actualisée (montant exprimé en dollars de 1988), par indexation au 1er janvier de chacune des années ou parties d'années comprises dans la période d'exploitation, sur la base du taux de variation des indices des prix à la consommation pour le Canada. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture au 31 décembre 2018 est de 5 632 166 \$.

Passif au titre des sites contaminés

Des analyses ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre des sites contaminés pour cinq terrains. La principale raison à l'appui de cette conclusion provient du fait qu'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés, puisque la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à leur réhabilitation.

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	59	240 583	292 787
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	471 577	399 798
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	2 652 564	2 704 698
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65		
Autres contributions de promoteurs	66	744 357	540 057
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Autres revenus reportés	68	1 058 693	844 033
- Transferts	69	70 211	
-	70		
-	71		
	72	5 237 985	4 781 373

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

						2018	2017
13. Dette à long terme							
		Taux d'intérêt	Échéance				
		de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,35	4,26	2019	2028	73	475 806 639	446 909 030
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	0,00	4,97	2019	2026	77	2 478 433	2 873 324
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,59	2,59	2021	2021	79	12 535 770	12 734 712
Autres	0,00	5,00	2019	2028	80	1 478 449	1 368 294
					81	492 299 291	463 885 360
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(5 452 433)	(5 098 986)
					83	486 846 858	458 786 374

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2018				
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres					
2019	84	92	49 618 357	100	204 152	109	439 793	117	50 262 302
2020	85	93	48 715 053	101	209 498	110	796 149	118	49 720 700
2021	86	94	47 013 298	102	214 983	111	466 164	119	47 694 445
2022	87	95	43 767 111	103	220 613	112	243 543	120	44 231 267
2023	88	96	39 847 114	104	226 389	113	201 833	121	40 275 336
2024 et +	89	97	246 845 705	105	11 460 135	114	1 809 401	122	260 115 241
	90	98	475 806 638	106	12 535 770	115	3 956 883	123	492 299 291
Intérêts et frais accessoires				107	()			124	()
	91	99	475 806 638	108	12 535 770	116	3 956 883	125	492 299 291

Note

	2018	2017
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	126	(439 094 775)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	()
Autres	128	()
	129	(439 094 775)
		(430 298 322)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	302 020 173	158	7 763 369	185		212	309 783 542
Eaux usées	131	379 086 314	159	9 046 789	186		213	388 133 103
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	458 751 930	160	24 170 943	187		214	482 922 873
Autres	133	196 958 698	161	9 061 192	188		215	206 019 890
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	189 287 312	163	11 275 304	190		217	200 562 616
Améliorations locatives	136	3 585 313	164		191		218	3 585 313
Véhicules	137	93 262 041	165	6 500 481	192	763 412	219	98 999 110
Ameublement et équipement de bureau	138	40 767 681	166	2 365 038	193	6 461	220	43 126 258
Machinerie, outillage et équipement divers	139	48 204 879	167	1 582 875	194	1 695 776	221	48 091 978
Terrains	140	36 881 281	168	3 488 385	195	13 500	222	40 356 166
Autres	141	649 391	169		196		223	649 391
	142	<u>1 749 455 013</u>	170	<u>75 254 376</u>	197	<u>2 479 149</u>	224	<u>1 822 230 240</u>
Immobilisations en cours	143	<u>51 967 527</u>	171	<u>32 445 465</u>	198		225	<u>84 412 992</u>
	144	<u>1 801 422 540</u>	172	<u>107 699 841</u>	199	<u>2 479 149</u>	226	<u>1 906 643 232</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	97 236 666	173	7 315 290	200		227	104 551 956
Eaux usées	146	178 877 502	174	9 108 108	201		228	187 985 610
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	182 249 655	175	10 406 508	202		229	192 656 163
Autres	148	101 351 121	176	5 903 176	203		230	107 254 297
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	67 123 625	178	4 674 681	205		232	71 798 306
Améliorations locatives	151	2 493 291	179	477 226	206		233	2 970 517
Véhicules	152	51 809 179	180	6 285 179	207	763 412	234	57 330 946
Ameublement et équipement de bureau	153	31 309 665	181	2 234 654	208	6 461	235	33 537 858
Machinerie, outillage et équipement divers	154	30 689 507	182	3 431 210	209	1 681 710	236	32 439 007
Autres	155	643 685	183	1 034	210		237	644 719
	156	<u>743 783 896</u>	184	<u>49 837 066</u>	211	<u>2 451 583</u>	238	<u>791 169 379</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	<u>1 057 638 644</u>					239	<u>1 115 473 853</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240	13 101 940	243		245		247	13 101 940
Amortissement cumulé	241	(327 549)	244	(327 549)	246	()	248	(655 098)
Valeur comptable nette	242	<u>12 774 391</u>					249	<u>12 446 842</u>

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu des terrains et infrastructures servant d'assises

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

de rucs d'un montant de 7 209 223 \$ (2017 - 8 975 833 \$) sous forme d'apports.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		2018	2017
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250	8 744 639	8 777 063
Immeubles industriels municipaux	251	6 633 858	6 854 135
Autres	252		
	253	15 378 497	15 631 198
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	15 378 497	15 631 198
Note			

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Assurances et autres	256	3 078 549	1 583 582
-	257		
-	258		
Autres			
-	259		
-	260		
	261	3 078 549	1 583 582
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

18. Obligations contractuelles

Ville de Lévis

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

De plus, la Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 104 280 000 \$ au 31 décembre 2018.

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, baux et location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2019 :	39 366 000 \$
2020 :	27 734 000 \$
2021 :	15 965 000 \$
2022 :	11 989 000 \$
2023 :	4 288 000 \$
2024 à 2028 :	4 938 000 \$

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit 75 ans. La compensation est de 3,4812 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 130 836 \$ en 2018. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

Les versements relatifs à des contrats d'entretien, de services et de déneigement totalisent 190 133 \$ et se répartissent comme suit : 2019 - 56 753 \$, 2020 - 50 009 \$, 2021 - 35 862 \$, 2022 - 27 148 \$ et 2023 - 20 361 \$.

Les versements relatifs à un contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon totalisent 2 519 125 \$ et se répartissent comme suit : 2019 à 2023 - 503 825 \$

Société de transport de Lévis

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en juin 2022. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 11 438 100 \$ et se répartissent comme suit :

2019 - 2 775 155 \$, 2020 - 2 830 658 \$, 2021 - 2 887 271 \$ et 2022 - 2 945 016 \$.

De plus, la Société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2023. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 6 776 045 \$ et se répartissent comme suit :

2019 - 1 302 074 \$, 2020 - 1 328 115 \$, 2021 - 1 354 678 \$, 2022 - 1 381 771 \$ et 2023 - 1 409 407 \$.

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services,

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

échéant de 2019 à 2023, totalisent 476 104 \$ et se répartissent comme suit :

2019 - 184 092 \$, 2020 - 111 968 \$, 2021 - 81 642 \$, 2022 - 82 902 \$ et 2023 - 15 500 \$.

19. Droits contractuels

Ville de Lévis

La Ville a des droits contractuels relativement aux programmes de subvention suivants :

- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) : montant : 2 903 300 \$, échéance : 31 décembre 2019;
- Fonds Chantiers Canada-Québec : montant 2 497 433 \$, échéance : 31 mars 2021;
- Programme d'aide aux initiatives de partenariat - Entente en restauration du patrimoine : montant : 159 353 \$, échéance : 15 décembre 2019;
- Stratégie Maritime : montant : 375 049 \$, sans échéance;
- Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération : montant : 1 211 882 \$, échéance : 31 mars 2020;
- Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique : montant : 3 121 791 \$, échéance : 31 décembre 2019;
- Trame verte et bleue : montant : 197 758 \$, échéance : 1er novembre 2019;
- Programme de soutien d'intervention d'urgence : montant : 100 000 \$, échéance : 29 mars 2019.

La Ville possède des ententes contractuelles concernant des revenus de location d'emplacements pour structure d'affichage et de loyers divers.

Les revenus anticipés découlant de ces ententes se détaillent comme suit :

2019 :	1 536 096 \$
2020 :	1 023 191 \$
2021 :	692 785 \$
2022 :	639 025 \$
2023 :	648 055 \$
2024 à 2029 :	4 031 378 \$

Société de transport de Lévis

Dans le cadre du Programme d'aide financière du fonds pour l'infrastructure de transport en commun (PAFFITC), la Société et le gouvernement du Québec ont signé des protocoles d'entente dans lesquels les gouvernements du Canada et du Québec s'engagent à verser des sommes totalisant 9 110 446 \$ pour divers projets d'investissement admissibles à une subvention de 90 %. Les projets d'investissement doivent être complétés pour le 31 mars 2020. Au 31 décembre 2018, des revenus de transfert pour un montant total de 2 333 227 \$ ont été comptabilisés aux états financiers.

De plus, la Société a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2024. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

20. Passifs éventuels**a) Cautionnement et garantie****Complexe de soccer Honco de Lévis**

La Ville s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations.

De plus, la Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations du Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti au montant de 5 500 000 \$ pour la construction du Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2018 s'élève à 3 164 360 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par la Ville de 1 582 180 \$.

b) Auto-assurance

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

c) Poursuites

Différentes poursuites et réclamations contre la Ville totalisent environ 7 780 000 \$. De l'avis des procureurs de la Ville, les montants réclamés sont nettement exagérés ou non fondés et la défense de la Ville est considérée comme très sérieuse. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

d) Autres

s.o.

21. Actifs éventuels

s.o.

22. Redressement aux exercices antérieurs

Comptabilisation et présentation des revenus antérieurement constatés et affectés dans les fonds réservés parcs, terrains de jeux ou espaces naturels en tant que revenus reportés.

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

24. Instruments financiers

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Réalizations 2017		Budget 2018	Réalizations 2018		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	218 915 355	230 445 686	231 325 983			231 232 947
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 429 630	6 666 300	6 901 355			6 901 355
Quotes-parts	3					15 931 474	
Transferts	4	6 142 253	6 307 819	7 173 968		8 524 028	15 697 996
Services rendus	5	8 836 108	8 438 527	11 363 055		8 656 958	19 686 471
Imposition de droits	6	11 032 309	8 674 869	12 828 069			12 828 069
Amendes et pénalités	7	4 067 963	3 873 200	3 219 332			3 219 332
Revenus de placements de portefeuille	8	334 903	266 000	367 142			367 142
Autres revenus d'intérêts	9	1 128 254	926 400	1 161 700		170 949	1 332 649
Autres revenus	10	2 157 854	486 612	5 919 564		217 171	6 136 735
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	259 044 629	266 085 413	280 260 168		33 500 580	297 402 696
Investissement							
Taxes	13	713 615		39 577			39 577
Quotes-parts	14						
Transferts	15	13 352 100	37 897 000	35 482 760		1 440 113	36 922 873
Imposition de droits	16	216 237	2 746 000	308 298			308 298
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	8 975 833		7 209 223			7 209 223
Autres	18	5 960 771	2 036 000	2 439 911		9 934	2 449 845
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	29 218 556	42 679 000	45 479 769		1 450 047	46 929 816
	21	288 263 185	308 764 413	325 739 937		34 950 627	344 332 512
Charges							
Administration générale	22	28 435 208	26 644 917	28 048 569	2 223 672		30 272 241
Sécurité publique	23	53 177 191	55 186 484	55 542 347	2 364 872		57 907 219
Transport	24	44 016 364	40 754 106	44 435 982	14 877 788	28 352 156	74 979 952
Hygiène du milieu	25	40 888 354	41 710 748	41 091 973	18 214 407	3 838 773	59 473 052
Santé et bien-être	26	2 499 015	2 223 200	1 459 694			1 459 694
Aménagement, urbanisme et développement	27	12 031 625	12 424 450	14 901 018	288 170		15 189 188
Loisirs et culture	28	33 841 677	35 635 397	35 075 322	5 747 973		40 823 295
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	12 495 823	12 707 000	12 536 082		1 203 251	13 739 333
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	41 029 104	41 029 104	43 716 882	(43 716 882)		
	33	268 414 361	268 315 406	276 807 869		33 394 180	293 843 974
Excédent (déficit) de l'exercice	34	19 848 824	40 449 007	48 932 068		1 556 447	50 488 538

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalisations 2017	Budget 2018	Réalisations 2018		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	19 848 824	40 449 007	48 932 068	1 556 447	50 488 538
Moins: revenus d'investissement	2	(29 218 556)	(42 679 000)	(45 479 769)	(1 450 047)	(46 929 816)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(9 369 732)	(2 229 993)	3 452 299	106 400	3 558 722
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations						
Amortissement	4	41 029 104	41 029 104	43 716 882	6 120 184	49 837 066
Produit de cession	5	133 548		347 122	22 593	369 715
(Gain) perte sur cession	6	(104 285)		(347 122)	(8 504)	(355 626)
Réduction de valeur / Reclassement	7			13 500		13 500
	8	41 058 367	41 029 104	43 730 382	6 134 273	49 864 655
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	442 172		3 135 507		3 135 507
Réduction de valeur / Reclassement	10			(13 500)		(13 500)
	11	442 172		3 122 007		3 122 007
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	501 351		478 601		478 601
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	21 169		237 019		237 019
	15	522 520		715 620		715 620
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	4 568 313	1 909 000	965 041	27 492	992 533
Remboursement de la dette à long terme	17	(33 541 775)	(36 799 000)	(37 800 987)	(4 186 696)	(41 987 683)
	18	(28 973 462)	(34 890 000)	(36 835 946)	(4 159 204)	(40 995 150)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(3 657 225)	(3 300 000)	(3 577 008)	(79 664)	(3 656 672)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 868 058	(80 000)	288 087	8 555	296 642
Excédent de fonctionnement affecté	21	4 209 726	1 754 587	1 924 144		1 924 144
Réserves financières et fonds réservés	22	1 111 829	(1 997 293)	(2 208 387)	(90 002)	(2 298 389)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(1 050 596)	(286 405)	(696 230)	40 206	(656 024)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	2 481 792	(3 909 111)	(4 269 394)	(120 905)	(4 390 299)
	26	15 531 389	2 229 993	6 462 669	1 854 164	8 316 833
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	6 161 657		9 914 968	1 960 564	11 875 555

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Réalizations 2017		Réalizations 2018	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	29 218 556	45 479 769	1 450 047	46 929 816
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(4 842 997)	(3 765 861)	(60 352)	(3 826 213)
Sécurité publique	3	(1 855 050)	(1 765 463)	()	(1 765 463)
Transport	4	(39 683 312)	(45 372 553)	(4 483 806)	(49 856 359)
Hygiène du milieu	5	(29 066 541)	(25 047 521)	(3 379 086)	(28 426 607)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(884 992)	(188 026)	()	(188 026)
Loisirs et culture	8	(16 079 641)	(23 637 173)	()	(23 637 173)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
	10	(92 412 533)	(99 776 597)	(7 923 244)	(107 699 841)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	(3 921 919)	(2 869 306)	()	(2 869 306)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(717 336)	(742 916)	()	(742 916)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	57 468 733	67 184 588	1 302 508	68 487 096
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	3 657 225	3 577 008	79 664	3 656 672
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15	1 082 500	187 000		187 000
Excédent de fonctionnement affecté	16	18 900	30 000		30 000
Réserves financières et fonds réservés	17	6 939 655	5 751 700		5 751 700
	18	11 698 280	9 545 708	79 664	9 625 372
	19	(27 884 775)	(26 658 523)	(6 541 072)	(33 199 595)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	1 333 781	18 821 246	(5 091 025)	13 730 221

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		<u>2017</u>	<u>2018</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
				Total consolidé ¹	
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 433 286	9 162 364	2 881 656	12 044 020
Débiteurs (note 5)	2	106 360 003	130 829 006	25 228 431	155 867 985
Prêts (note 6)	3	1 889 004	1 916 300		1 916 300
Placements de portefeuille (note 7)	4	164 672	164 672	4 392 015	4 556 687
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6	3 504 900	7 070 300	48 100	7 118 400
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	118 351 865	149 142 642	32 550 202	181 503 392
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	39 068 000	40 013 150	9 905 929	49 919 079
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	64 049 478	68 862 323	9 641 774	78 314 645
Revenus reportés (note 12)	12	4 674 698	5 083 995	153 990	5 237 985
Dette à long terme (note 13)	13	413 944 136	447 077 446	39 769 412	486 846 858
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	258 900	279 600		279 600
	15	521 995 212	561 316 514	59 471 105	620 598 167
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(403 643 347)	(412 173 872)	(26 920 903)	(439 094 775)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	986 596 052	1 042 642 267	72 831 586	1 115 473 853
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	15 631 198	15 378 497		15 378 497
Stocks de fournitures	19	1 894 999	2 092 846	237 956	2 330 802
Autres actifs non financiers (note 17)	20	1 282 253	2 753 485	325 064	3 078 549
	21	1 005 404 502	1 062 867 095	73 394 606	1 136 261 701
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	8 865 126	11 883 965	(292 056)	11 591 909
Excédent de fonctionnement affecté	23	3 825 512	5 109 190	1 259 846	6 369 036
Réserves financières et fonds réservés	24	10 172 851	11 077 880	273 682	11 351 562
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(33 253 989)	(29 932 147)	(422 175)	(30 354 322)
Financement des investissements en cours	26	(33 442 405)	(15 867 244)	(5 636 105)	(21 503 349)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	645 594 060	668 421 579	51 290 511	719 712 090
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	601 761 155	650 693 223	46 473 703	697 166 926

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
Rémunération	1	101 269 422	101 219 759	111 451 776	107 042 670
Charges sociales	2	24 929 764	24 051 040	26 360 391	25 980 491
Biens et services	3	65 138 064	69 299 522	80 983 026	80 640 594
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	11 077 380	10 910 093	11 559 154	10 828 203
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 172 320	1 126 226	1 563 914	1 608 406
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	457 300	499 763	616 265	1 336 395
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	13 053 538	13 056 352	777 060	507 378
Transferts	10	3 992 982	4 112 588	454 610	485 748
Autres	11		64 400	186 096	124 396
Autres organismes					
Transferts	12	5 176 744	5 066 485	5 066 485	5 353 528
Autres	13		31 084	820 087	831 463
Amortissement des immobilisations	14	41 029 104	43 716 882	49 837 066	46 928 969
Autres					
- Récl.dommage et intérêt	15	431 000	1 787 381	1 787 381	1 070 065
- Aide fin.contribution	16	545 920	1 202 494	1 202 494	703 935
- Créance douteuse ou irré.	17	41 868	663 800	1 178 169	607 714
	18	268 315 406	276 807 869	293 843 974	284 049 955

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	1 8 201	13 350
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2 55 451	56 107
Autres revenus	3	
	4 63 652	69 457
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5	23 619
Variation de la provision pour moins-value	6 119 828	(8 805)
	7 119 828	14 814
Autres charges	8 33 346	15 901
	9 153 174	30 715
Excédent (déficit) de l'exercice	10 (89 522)	38 742

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 257 855	485 249
Placements de portefeuille	12	
Débiteurs	13 561	625
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14 1 394 189	1 159 325
Provision pour moins-value	15 (206 672) (86 844)	
	16 1 187 517	1 072 481
	17 1 445 933	1 558 355
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	18	22 900
Revenus reportés	19	
Dettes à long terme	20 1 467 240	1 467 240
	21 1 467 240	1 490 140
Solde du Fonds local d'investissement	22 (21 307)	68 215

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	23 237 855	345 800
Supportant les engagements de prêts	24 20 000	139 449
Supportant les garanties de prêts	25	
	26 257 855	485 249

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 0 % à 12 % et viennent à échéance entre mai 2019 et juillet 2025.

Date d'échéance :

2019 : 23 787 \$
2020 : 71 111 \$
2021 : 242 784 \$
2022 : 177 944 \$
2023 et plus : 657 730 \$

La provision pour prêts douteux représente 206 672 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 206 672 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Les placements à titre d'investissement représentent 141 339 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLI.

Note sur la dette à long terme

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2020 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2019. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par l'organisme, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 20 000 \$ dans le Fonds local d'investissement. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres charges sont constituées de l'élément de subvention des prêts sans intérêts.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	1 306	9 000
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	48 125	37 320
Autres revenus	3		
	4	49 431	46 320
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	5		18 603
Variation de la provision pour moins-value	6	85 231	(11 297)
	7	85 231	7 306
Intérêts sur la dette à long terme	8	24 633	22 496
Autres charges	9		
	10	109 864	29 802
Excédent (déficit) de l'exercice	11	(60 433)	16 518

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	106 246	84 326
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	188	105
Prêts aux entreprises	15	713 205	656 872
Provision pour moins-value	16	(151 828)	(66 597)
	17	561 377	590 275
	18	667 811	674 706
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19	7 866	34 328
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21	540 000	460 000
	22	547 866	494 328
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	23		
Excédent (déficit) non affecté	24	119 945	180 378
	25	119 945	180 378

**VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	26	106 246	20 159
Supportant les engagements de prêts	27		64 167
	28	106 246	84 326

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 5 % à 11 % et viennent à échéance entre mai 2019 et juillet 2025.

Date d'échéance :

2019 : 22 056 \$
2020 : 35 607 \$
2021 : 81 196 \$
2022 : 76 462 \$
2023 et plus : 296 362 \$

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

La provision pour prêts douteux représente 151 828 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 151 828 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques, et sont investis dans le cadre du FLS.

Note sur la dette à long terme

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS), d'un montant autorisé de 750 000 \$, 5 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

2018

2017

RÉSULTATS

Revenus

Revenus provenant de la gestion foncière	1
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2
Autres revenus	3
	4

Charges

Frais de gestion	
Salaires	5
Créances douteuses	6
Autres frais de gestion	7
	8

Activités et projets de mise en valeur du territoire	
-	9
-	10
-	11
-	12
-	13
-	14

	15
	16

Excédent (déficit) de l'exercice	17
---	-----------

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	18
Placements de portefeuille	19
Débiteurs	20
Provision pour créances douteuses	21 () ()
	22
Autres	23
	24

Passifs

Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25
Créditeurs et charges à payer	26
Revenus reportés	
Provenant de la gestion foncière	27
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	28
Autres	29
Autres	30
	31

Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	32
---	-----------

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018

		2018	2017
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 591 909	6 985 255
Excédent de fonctionnement affecté	2	6 369 036	4 720 179
Réserves financières et fonds réservés	3	11 351 562	10 357 540
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(30 354 322)	(33 728 564)
Financement des investissements en cours	5	(21 503 349)	(33 987 485)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	719 712 090	692 331 463
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	697 166 926	646 678 388
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	11 883 965	8 865 126
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(292 056)	(1 879 871)
	11	11 591 909	6 985 255
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Ex-municipalité	12	203 336	220 796
- Affectation exercice suivant	13	3 167 000	1 660 000
- Cessions d'actifs	14	700 642	706 359
- Aff.projets act.fin.non term.	15	1 038 212	1 238 357
-	16		
-	17		
-	18		
-	19		
-	20		
	21	5 109 190	3 825 512
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
- Activités après fermeture	22	918 205	894 667
- Exercice suivant	23	341 641	
-	24		
	25	1 259 846	894 667
	26	6 369 036	4 720 179
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
- Fonds auto ass.Franchise ass	27	982 997	1 061 048
- Développement du territoire	28	3 733 803	1 849 636
- Réserve pouvoir régime de retr	29	433 689	662 403
- Cours d'eau,lutte criminalité	30	482 674	502 194
- Déneigement,énergie,ass tempor	31	504 190	675 744
	32	6 137 353	4 751 025
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
- Cours d'eau, lutte criminalité	33	273 682	171 169
-	34		
-	35		
	36	273 682	171 169
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	356 855	605 208
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	1 512 982	453 827
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41	855 243	2 472 285
Organismes contrôlés et partenariats	42		13 520
Fonds local d'investissement	43	258 416	462 974
Fonds local de solidarité	44	98 569	50 104
Autres			
- FDE et FLI ville	45	1 858 462	1 377 428
-	46		
	47	4 940 527	5 435 346
	48	11 351 562	10 357 540

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (573 500)	(688 300)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (1 641 700)	(1 826 200)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (2 215 200)	(2 514 500)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 (384 190)	(402 944)
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres	58 ()	()
-	59 ()	()
	60 (2 599 390)	(2 917 444)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 (38 089)	(85 526)
Intérêts sur la dette à long terme	62 (5 976)	(13 269)
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 (326 005)	(652 009)
Autres	66 ()	()
-	67 ()	()
	68 (370 070)	(750 804)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 (7 485 600)	(8 439 008)
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 (2 007 240)	(1 927 240)
Autres		
- Fin.activité de fonctionnement	72 (19 949 756)	(21 861 282)
- Dette à long terme liée au FDE	73 (490 000)	(415 000)
	74 (29 932 596)	(32 642 530)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75 573 913	635 689
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entrepreneurs, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs liés au FLI et au FLS	77 1 748 894	1 662 755
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres		
- FDE et FLI Ville	79 224 927	283 770
	80 2 547 734	2 582 214
	81 (30 354 322)	(33 728 564)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	82 15 256 720	18 536 912
Investissements à financer	83 (36 760 069) (52 524 397)
	84 (21 503 349)	(33 987 485)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	85 1 115 473 853	1 057 638 644
Propriétés destinées à la revente	86 15 378 497	15 631 198
Prêts	87 1 916 300	1 889 004
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88 164 672	164 672
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89	
	90 1 132 933 322	1 075 323 518
Ajustements aux éléments d'actif	91	
	92 1 132 933 322	1 075 323 518
Éléments de passif correspondant		
Dettes à long terme	93 (486 846 858) (458 786 374)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94 (5 452 433) (5 098 986)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95 51 232 059	52 003 917
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96 28 764 097	29 732 992
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97 131 583	224 164
	98 (412 171 552) (381 924 287)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99 (1 049 680) (1 067 768)
	100 (413 221 232) (382 992 055)
	101 719 712 090	692 331 463

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 3	2 1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Description générale des Régimes de retraite enregistrés

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

Description du Régime supplémentaire de retraite

Le Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés (RSR) de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (Loi). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (service antérieur) et le service qui s'accumule à compter de cette date (service postérieur). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 était requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (régimes avec report). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 était requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2018.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans en être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées

La Ville participe à un régime de retraite visé par la Loi. Le processus de négociation avait été amorcé au cours de l'exercice 2016 et s'est poursuivi en 2018. Le 8 mai 2017, la majorité des groupes de participants ont signé des ententes de restructuration avec la Ville. Toutefois, un groupe de participants au régime n'a toujours pas d'entente de restructuration avec la Ville. Des séances d'arbitrage ont été tenues en cours d'année et se poursuivront en 2019.

Ainsi, le régime n'ayant pas été restructuré en totalité, l'employeur a poursuivi le versement des contributions déterminées lors de la dernière évaluation actuarielle déposée auprès de Retraite Québec. Les contributions versées en excédent des taux déterminés dans les lettres d'entente sont constatées comme contributions payées d'avance.

Seule la mise en place d'un fonds de stabilisation, à compter du 8 mai 2017, a un effet sur les résultats de l'exercice. Les cotisations de l'employeur au fonds de stabilisation s'élèvent à 656 600 \$ pour 2018. En conformité avec les directives du MAMH, les cotisations de l'employeur versées au fonds de stabilisation durant l'exercice ont été ajoutées au coût des services rendus de l'employeur aux fins de comptabilisation.

La constatation initiale des effets de la Loi avait été effectuée en conformité avec les directives du MAMH. En vertu des paramètres des ententes, notamment un partage du déficit à 45 % pour les employés actifs et l'abolition de l'indexation automatique au 31 décembre 2013, aucun solde résiduel de l'effet initial de l'application de la Loi ne doit être constaté au cours de l'exercice 2018.

L'audience devant l'arbitre avec le groupe de participants n'ayant pas d'entente se poursuivra en 2019.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Prestations**Régimes de retraite enregistrés**

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe.

Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen, sauf dans le cas d'un régime inactif qui tient compte du salaire de chaque année de contribution, redressé en fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

Régime supplémentaire de retraite

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

- a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité; moins
- b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente soit payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

Politiques de capitalisation et de placement

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

Études actuarielles

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2015 pour les régimes de la Ville et en date du 31 décembre 2016 pour celui de la Société de transport de Lévis. Les prochaines évaluations actuarielles sont prévues au 31 décembre 2018 pour les régimes de la Ville et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2019.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 293 100	1 590 400
Charge de l'exercice	4 (9 997 100)	(10 659 300)
Cotisations versées par l'employeur	5 13 542 800	12 362 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 <u>6 838 800</u>	<u>3 293 100</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 366 590 100	331 740 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (<u>370 887 100</u>)	(<u>337 713 200</u>)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (4 297 000)	(5 972 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 <u>11 135 800</u>	<u>9 265 600</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 6 838 800	3 293 100
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 <u>6 838 800</u>	<u>3 293 100</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 <u>87 587 300</u>	<u>82 690 000</u>
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (<u>92 137 700</u>)	(<u>88 662 500</u>)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (<u>4 550 400</u>)	(<u>5 972 500</u>)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 18 499 500	17 121 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	(2 483 500)
	20 <u>18 499 500</u>	<u>14 637 900</u>
Cotisations salariales des employés	21 (12 668 600)	(8 359 800)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (<u>21 500</u>)	(<u>18 900</u>)
	23 5 809 400	6 259 200
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 1 021 400	1 316 900
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	2 483 500
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
- Cotisations pour rachat passés	29 3 408 000	
-	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31 <u>10 238 800</u>	<u>10 059 600</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32 19 412 900	17 882 500
Rendement espéré des actifs	33 (19 654 600)	(17 282 800)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34 (241 700)	599 700
Charge de l'exercice	35 <u>9 997 100</u>	<u>10 659 300</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36 19 966 000	27 727 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (19 654 600)	(17 282 800)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38 311 400	10 444 200
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39 (3 203 000)	(7 278 600)
Prestations versées au cours de l'exercice	40 11 349 500	9 167 100
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41 347 583 900	344 431 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43 274 800	243 800
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44 5 348 200	5 055 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 6 508 700	3 544 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,80 %	5,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,80 %	5,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,20 %	3,20 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,20 %	2,20 %
Autres hypothèses économiques		
-	51	
-	52	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53		54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2018		2017
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs				
Actif (passif) au début de l'exercice	55			
Charge de l'exercice	56	()		()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57			
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation				
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()		()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61			
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63			
Provision pour moins-value	64	()		()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs				
Nombre de régimes et avantages en cause	66			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()		()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()		()
Charge de l'exercice				
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70			
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71			
	72			
Cotisations salariales des employés	73	()		()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()		()
	75			
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76			
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79			
Variation de la provision pour moins-value	80			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017	
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 (_____)	(_____)	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (_____)	(_____)	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 3

Description des régimes et autres renseignements**Société de transport de Lévis**

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % (avant juillet 2018 - 3 %) et l'employeur y contribue à un taux de 8 % (avant juillet 2018 - 6 %) du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

	2018	2017
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime volontaire d'épargne-retraite	108	
Régime de retraite simplifié	109	
Régime de retraite par financement salarial	110	
Autres régimes	111	445 865
	112	445 865
	490 357	445 865

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 2

Description des régimes et autres renseignements**Ville de Lévis**

La Ville participe à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent audit

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

régime dans les mêmes proportions.

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	114	<u>66 251</u>	<u>62 606</u>

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	115	<u>16</u>	<u>16</u>

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice, comme établies par règlement du gouvernement.

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
Cotisations des élus au RREM	116	<u>64 140</u>	<u>61 700</u>
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	117	216 327	207 931
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	118	<u>95 344</u>	<u>91 012</u>
	119	<u>311 671</u>	<u>298 943</u>

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	185 479 381	185 386 345	141 356 747
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	8 740	8 740	34 899 090
Activités de fonctionnement	3			(126)
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	9 364 056	9 364 056	8 673 908
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	194 852 177	194 759 141	184 929 619
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	12 652 281	12 652 281	11 550 452
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12	8 884 292	8 884 292	8 161 123
Matières résiduelles	13	12 989 488	12 989 488	12 383 480
Autres				
- Fosses septiques	14	247 623	247 623	248 824
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	807 024	807 024	773 278
Service de la dette	18	893 098	893 098	791 552
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21	39 577	39 577	713 615
	22	36 513 383	36 513 383	34 622 324
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	36 513 383	36 513 383	34 622 324
	27	231 365 560	231 272 524	219 551 943

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	171 733	171 733	167 637
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29	14 370	14 370	16 897
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
	32	186 103	186 103	184 534
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	2 156 951	2 156 951	2 043 041
Cégeps et universités	34	942 877	942 877	887 779
Écoles primaires et secondaires	35	2 590 942	2 590 942	2 377 682
	36	5 690 770	5 690 770	5 308 502
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	5 876 873	5 876 873	5 493 036
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	418 654	418 654	399 817
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	7 449	7 449	7 174
Taxes d'affaires	44			
	45	426 103	426 103	406 991
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46	93 060	93 060	77 027
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47	505 319	505 319	452 576
	48	598 379	598 379	529 603
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité				
	49			
Autres				
	50			
	51			
	52	6 901 355	6 901 355	6 429 630

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53	85 802	85 802	13 751
Sécurité publique				
Police	54	547 714	547 714	249 035
Sécurité incendie	55	717 091	717 091	2 470
Sécurité civile	56	(6 909)	(6 909)	38 725
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	364 544	364 544	299 608
Enlèvement de la neige	59			
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61		2 767 277	2 749 548
Transport adapté	62		1 886 072	1 028 943
Transport scolaire	63			
Autres	64		437 688	466 658
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67	78 036	78 036	51 128
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68	391 603	391 603	428 020
Réseau de distribution de l'eau potable	69	143 659	143 659	122 736
Traitement des eaux usées	70	63 960	63 960	108 804
Réseaux d'égout	71	74 880	74 880	78 316
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72	1 658 700	1 658 700	1 588 858
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74	23 670	23 670	24 055
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82	5 000	5 000	(5 000)
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83	113 750	113 750	5 000
Rénovation urbaine	84	184 313	184 313	186 314
Promotion et développement économique	85	115 609	115 609	3 532
Autres	86	74 362	74 362	68 286
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	41 539	41 539	53 174
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	441 143	441 143	441 508
Autres	89	87 890	87 890	151 089
Réseau d'électricité	90			
	91	5 206 356	10 297 393	8 154 558

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	11 115 526	11 115 526	7 437 533
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100		1 440 113	3 179 636
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107	11 679	11 679	
Réseau de distribution de l'eau potable	108	9 343 141	9 343 141	605 066
Traitement des eaux usées	109	610 293	610 293	402 062
Réseaux d'égout	110	6 331 476	6 331 476	208 193
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124	394 932	394 932	1 550 204
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126	6 469 393	6 469 393	3 149 042
Activités culturelles				
Bibliothèques	127	961 047	961 047	
Autres	128	245 273	245 273	
Réseau d'électricité	129			
	130	35 482 760	36 922 873	16 531 736

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	1 421 935	1 421 935	1 701 345
Fonds de développement des territoires	136	545 677	545 677	531 499
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137		3 432 991	1 515 021
Partage des revenus du cannabis	138			
Autres	139			
	140	1 967 612	5 400 603	3 747 865
TOTAL DES TRANSFERTS	141	42 656 728	52 620 869	28 434 159

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146	1 528 836	1 528 836	1 168 228
Sécurité incendie	147			
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	1 528 836	1 528 836	1 168 228
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154		492 172	308 828
Autres	155			
	156		492 172	308 828
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157			
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169			
Santé et bien-être				
Logement social	170			
Autres	171			
	172			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	173			
Rénovation urbaine	174			
Promotion et développement économique	175			
Autres	176			
	177			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	178			
Activités culturelles				
Bibliothèques	179			
Autres	180			
	181			
Réseau d'électricité	182			
	183	1 528 836	2 021 008	1 477 056

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	184	17 246	17 246	11 864
Évaluation	185	1 835	1 835	93 180
Autres	186	2 150 501	2 150 501	334 151
	187	2 169 582	2 169 582	439 195
Sécurité publique				
Police	188	137 467	137 467	158 860
Sécurité incendie	189	508 952	508 952	398 958
Sécurité civile	190			
Autres	191			
	192	646 419	646 419	557 818
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	193	454 948	454 948	201 898
Enlèvement de la neige	194	864 765	864 765	1 024 932
Autres	195	394 989	394 989	114 115
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	196	261 360	7 227 509	6 983 690
Transport adapté	197		312 127	318 157
Transport scolaire	198			
Autres	199		19 677	19 208
Autres	200			
	201	1 976 062	9 274 015	8 662 000
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	202			
Réseau de distribution de l'eau potable	203	607 930	600 868	666 347
Traitement des eaux usées	204			
Réseaux d'égout	205	607 930	600 869	666 347
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	206	213 023	213 023	162 344
Matières recyclables	207	141 290	141 290	256 027
Autres	208			
Cours d'eau	209			557
Protection de l'environnement	210	73 644	73 644	59 399
Autres	211		547 414	724 252
	212	1 643 817	2 177 108	2 535 273
Santé et bien-être				
Logement social	213			
Sécurité du revenu	214			
Autres	215			
	216			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	217	185 167	185 167	161 252
Rénovation urbaine	218			
Promotion et développement économique	219	121 993	121 993	134 423
Autres	220	481 161	481 161	448 745
	221	788 321	788 321	744 420
Loisirs et culture				
Activités récréatives	222	2 464 785	2 464 785	2 453 383
Activités culturelles				
Bibliothèques	223	72 414	72 414	72 774
Autres	224	72 819	72 819	140 427
	225	2 610 018	2 610 018	2 666 584
Réseau d'électricité	226			
	227	9 834 219	17 665 463	15 605 290
TOTAL DES SERVICES RENDUS	228	11 363 055	19 686 471	17 082 346

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	229	1 647 140	1 647 140	1 804 220
Droits de mutation immobilière	230	11 180 929	11 180 929	9 228 089
Droits sur les carrières et sablières	231	308 298	308 298	216 237
Autres	232			
	233	13 136 367	13 136 367	11 248 546
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	234	3 219 332	3 219 332	4 067 963
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	235	367 142	367 142	334 903
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	236	1 161 700	1 332 649	1 261 750
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	237	347 122	355 626	95 944
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	238	4 419 556	4 419 556	1 244 426
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	239		(72 552)	29 624
Contributions des promoteurs	240	7 209 223	7 209 223	8 975 833
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	241			
Contributions des organismes municipaux	242		5 221	6 808
Autres contributions	243	2 439 911	2 439 911	5 960 771
Redevances réglementaires	244			
Autres	245	1 152 886	1 438 818	1 050 206
	246	15 568 698	15 795 803	17 363 612
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	247			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2018	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	3 061 318	71 000	3 132 318	3 132 318	2 870 120
Greffe et application de la loi	2	3 704 705	165 548	3 870 253	3 870 253	6 333 396
Gestion financière et administrative	3	11 169 696	1 123 353	12 293 049	12 293 049	11 100 296
Évaluation	4	3 020 269	65 465	3 085 734	3 085 734	3 216 621
Gestion du personnel	5	3 006 637	45 248	3 051 885	3 051 885	2 720 799
Autres						
- Administration générale-autres	6	4 085 944	753 058	4 839 002	4 839 002	3 967 486
-	7					
	8	28 048 569	2 223 672	30 272 241	30 272 241	30 208 718
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	32 687 745	797 173	33 484 918	33 484 918	33 054 123
Sécurité incendie	10	21 048 984	1 567 699	22 616 683	22 616 683	20 855 718
Sécurité civile	11	464 704		464 704	464 704	160 550
Autres	12	1 340 914		1 340 914	1 340 914	1 280 149
	13	55 542 347	2 364 872	57 907 219	57 907 219	55 350 540
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	7 321 024	12 960 743	20 281 767	20 281 767	19 320 818
Enlèvement de la neige	15	22 751 462	920 221	23 671 683	23 671 683	22 051 333
Éclairage des rues	16	1 406 316	173 148	1 579 464	1 579 464	1 543 936
Circulation et stationnement	17	683 684		683 684	683 684	770 855
Transport collectif						
Transport en commun	18	12 273 496	3 932	12 277 428	27 943 610	27 351 984
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21		819 744	819 744	819 744	807 420
	22	44 435 982	14 877 788	59 313 770	74 979 952	71 846 346

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

<i>Non audité</i>	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2018			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2018	2017
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 182 243	2 762 302	6 944 545	6 793 387
Réseau de distribution de l'eau potable	24	9 082 578	4 846 030	13 928 608	13 610 285
Traitement des eaux usées	25	2 748 907	3 539 768	6 288 675	6 247 007
Réseaux d'égout	26	6 813 388	5 862 622	12 676 010	12 466 593
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	6 200 963		6 200 963	6 104 358
Élimination	28	5 179 439	995 082	6 341 193	6 701 748
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	1 597 255		1 597 255	1 522 331
Tri et conditionnement	30	1 311 192		1 311 192	1 247 226
Matières organiques					
Collecte et transport	31	981 018		981 018	977 950
Traitement	32	1 021 060		1 021 060	1 017 866
Matériaux secs	33	351 495		351 495	322 891
Autres	34				
Plan de gestion					
Autres	36				
Cours d'eau	37	86 385		86 385	239 433
Protection de l'environnement	38	1 293 220		1 293 220	1 484 510
Autres	39	242 830	208 603	451 433	449 723
	40	41 091 973	18 214 407	59 306 380	59 185 308
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	41	1 314 694		1 314 694	2 354 015
Sécurité du revenu	42				
Autres	43	145 000		145 000	145 000
	44	1 459 694		1 459 694	2 499 015
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45	6 964 434	285 549	7 249 983	6 689 123
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46	25 000		25 000	25 000
Autres biens	47				35 537
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48	4 289 258	2 621	4 291 879	4 295 276
Tourisme	49	486 819		486 819	833 940
Autres	50	3 135 507		3 135 507	442 172
Autres	51				
	52	14 901 018	288 170	15 189 188	12 321 048

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2018			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2018	2017
Non audité						
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	5 499 898	880 945	6 380 843	6 380 843	6 171 589
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 661 195	85 179	3 746 374	3 746 374	3 603 276
Piscines, plages et ports de plaisance	55	2 601 578	109 302	2 710 880	2 710 880	2 585 926
Parcs et terrains de jeux	56	13 190 937	3 049 697	16 240 634	16 240 634	15 125 014
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58		327 549	327 549	327 549	327 549
Autres	59	201 761	315 506	517 267	517 267	504 658
	60	25 155 369	4 768 178	29 923 547	29 923 547	28 318 012
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	5 173 229	156 521	5 329 750	5 329 750	5 197 232
Bibliothèques	62	4 746 014	645 903	5 391 917	5 391 917	5 187 165
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64		14 984	14 984	14 984	1 179
Autres	65	710	162 387	163 097	163 097	162 388
	66	9 919 953	979 795	10 899 748	10 899 748	10 547 964
	67	35 075 322	5 747 973	40 823 295	40 823 295	38 865 976
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	11 196 879		11 196 879	12 157 137	11 495 141
Autres frais	70	839 440		839 440	965 931	941 468
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	(244 100)		(244 100)	(241 700)	599 700
Autres	72	743 863		743 863	857 965	736 695
	73	12 536 082		12 536 082	13 739 333	13 773 004
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION						
	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
	75	43 716 882	(43 716 882)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1 10 501 549	10 501 549	12 109 885
	Usines de traitement de l'eau potable	2 207 036	207 036	
	Usines et bassins d'épuration	3 94 684	94 684	1 747 377
	Conduites d'égout	4 12 689 984	12 689 984	14 595 908
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5 10 499	3 389 585	6 447
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6 28 857 392	28 857 392	34 954 267
	Ponts, tunnels et viaducs	7 11 447 369	11 447 369	1 099 116
	Systèmes d'éclairage des rues	8 540 433	540 433	326 710
	Aires de stationnement	9 753 559	753 559	45 685
	Parcs et terrains de jeux	10 1 472 467	1 472 467	2 469 482
	Autres infrastructures	11 3 515 689	3 921 752	1 651 427
	Réseau d'électricité	12		
Bâtiments				
	Édifices administratifs	13 1 540 809	2 031 570	3 101 093
	Édifices communautaires et récréatifs	14 19 368 422	19 368 422	8 552 960
	Améliorations locatives	15		
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun	16	2 677 133	2 595 934
	Autres	17 3 576 282	3 930 221	3 774 608
	Ameublement et équipement de bureau	18 2 401 954	2 462 306	3 307 336
	Machinerie, outillage et équipement divers	19 1 690 677	2 239 565	1 659 838
	Terrains	20 998 778	1 005 800	4 603 517
	Autres	21 109 014	109 014	
		22 99 776 597	107 699 841	96 601 590

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	23 5 337 597	5 337 597	6 680 022
	Usines de traitement de l'eau potable	24 205 892	205 892	
	Usines et bassins d'épuration	25 20 007	20 007	17 383
	Conduites d'égout	26 7 568 787	7 568 787	8 865 346
	Autres infrastructures	27 18 727 890	22 085 029	24 823 630
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable	28 5 163 952	5 163 952	5 429 863
	Usines de traitement de l'eau potable	29 1 144	1 144	
	Usines et bassins d'épuration	30 74 677	74 677	1 729 994
	Conduites d'égout	31 5 121 197	5 121 197	5 730 562
	Autres infrastructures	32 27 869 518	28 297 528	15 729 504
	Autres immobilisations	33 29 685 936	33 824 031	27 595 286
		34 99 776 597	107 699 841	96 601 590

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	706 359	413 381	419 098	700 642
Réserves financières et fonds réservés	3	2 926 112	605 215	1 163 102	2 368 225
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	93 599 955	9 015 527	7 331 752	95 283 730
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	312 306 777	60 938 965	33 028 347	340 217 395
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	409 539 203	70 973 088	41 942 299	438 569 992
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	52 003 917	6 167 143	6 939 001	51 232 059
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	52 003 917	6 167 143	6 939 001	51 232 059
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	13				
	14	52 003 917	6 167 143	6 939 001	51 232 059
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	15				
Autres	16	1 874 537	60 886		1 935 423
	17	467 703	94 114		561 817
	18	54 346 157	6 322 143	6 939 001	53 729 299
	19	463 885 360	77 295 231	48 881 300	492 299 291
Dettes en cours de refinancement	20	()			()
Reclassement / Redressement	21				
Dettes à long terme	22	463 885 360	77 295 231	48 881 300	492 299 291

Note

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	452 301 651
--------------------	---	-------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	30 983 576
---------------------------------------	---	------------

Activités de fonctionnement à financer	3	1 036 915
--	---	-----------

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	7	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	3 068 867
--	---	-----------

Débiteurs	9	32 907 077
-----------	---	------------

Revenus futurs découlant des ententes		
---------------------------------------	--	--

conclues avec le gouvernement du Québec	10	
---	----	--

Autres montants	11	2 497 240
-----------------	----	-----------

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	15 116 332
--	----	------------

Autres		
--------	--	--

-	13	
---	----	--

-	14	
---	----	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	430 732 626
---	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés		
	16	27 350 854

Endettement net à long terme	17	458 083 480
------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	18	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	19	751 078
---------------------------	----	---------

Autres organismes	20	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	21	458 834 558
------------------------------------	----	-------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
--	--	--

de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
--	----	--

Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à		
--	--	--

long terme de l'agglomération	23	
-------------------------------	----	--

	24	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	458 834 558
--	----	-------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2018	Réalisations 2018	Réalisations 2017	
Administration générale					
	Greffe et application de la loi	1			
	Évaluation	2			
	Autres	3			
Sécurité publique					
	Police	4			
	Sécurité incendie	5			
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
Transport					
	Réseau routier	8			
	Transport collectif	9	12 273 496		
	Autres	10			
Hygiène du milieu					
	Eau et égout	11			
	Matières résiduelles	12			
	Cours d'eau	13			
	Protection de l'environnement	14			
	Autres	15			
Santé et bien-être					
	Logement social	16			
	Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	782 856	777 060	507 378
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20			
	Autres	21			
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	22			
	Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité					
		24			
		25	13 056 352	777 060	507 378

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018***Non audité*

		2018	2017
Rémunération	1	1 663 396	1 827 859
Charges sociales	2	337 286	343 255
Biens et services	3	96 454 088	89 265 138
Frais de financement	4	1 003 155	689 715
Autres	5	318 672	286 566
	6	99 776 597	92 412 533

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	130,19	35,00	257 302,00	16 028 146	4 128 920	20 157 066
Professionnels	2	146,24	35,00	270 287,00	13 574 173	3 643 960	17 218 133
Cols blancs	3	381,15	32,50	697 427,00	22 183 547	4 693 894	26 877 441
Cols bleus	4	325,78	40,00	713 888,00	21 132 359	4 612 382	25 744 741
Policiers	5	159,67	40,00	336 083,00	16 297 737	4 424 815	20 722 552
Pompiers	6	131,92	40,00	297 321,00	12 669 293	2 506 744	15 176 037
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 274,95		2 572 308,00	101 885 255	24 010 715	125 895 970
Élus	9	16,00			997 900	377 611	1 375 511
	10	1 290,95			102 883 155	24 388 326	127 271 481

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	391 603	11 679			403 282
Réseau de distribution de l'eau potable	13	143 659	2 970 251	6 372 890		9 486 800
Traitement des eaux usées	14	63 959	162 402	447 891		674 252
Réseaux d'égout	15	74 880	2 037 837	4 293 639		6 406 356
Autres	16	6 499 867	9 957 858	9 228 313		25 686 038
	17	7 173 968	15 140 027	20 342 733		42 656 728

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité

		2018	2017
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2	7 075	30 966
Autres	3	1 409 987	1 548 956
	4	1 417 062	1 579 922
Sécurité publique			
Police	5	12 694	169 382
Sécurité incendie	6	263 000	365 101
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	275 694	534 483
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 845 119	4 502 954
Enlèvement de la neige	11	18 887	52 007
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	76 860	30 083
	15	4 940 866	4 585 044
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	877 881	902 603
Réseau de distribution de l'eau potable	17	1 112 003	992 116
Traitement des eaux usées	18	1 276 967	1 346 279
Réseaux d'égout	19	778 301	630 794
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	255 371	272 161
Matières recyclables	21	1 160	2 100
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	18 833	1 348
Autres	25		
	26	4 320 516	4 147 401
Santé et bien-être			
Logement social	27	66 803	35 622
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	66 803	35 622
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	86 127	173 744
Rénovation urbaine	32	412 472	459 866
Promotion et développement économique	33	102 510	146 681
Autres	34	41 787	44 991
	35	642 896	825 282
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	527 790	494 912
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	94 714	53 372
Autres	38	249 741	239 785
	39	872 245	788 069
Réseau d'électricité			
	40		
	41	12 536 082	12 495 823

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

<i>Non audité</i>	2018		2017
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire - G. Lehouillier	146 899	16 595
Dist 1 - M. Fortier	32 054	16 027
Dist 2 - C. Genest	85 672	16 595
Dist 3 - I. Demers	32 054	16 027
Dist 4 - R. Lamontagne	62 170	16 595
Dist 5 - K. Lavertu	32 054	16 027
Dist 6 - M. Turner	62 170	16 595
Dist 7 - G. Dumoulin	97 425	16 595
Dist 8 - K. Laflamme	32 054	16 027
Dist 9 - B. Duchesneau	85 672	16 595
Dist 10 - S. Dorval	32 054	16 027
Dist 11 - S. Côté	85 672	16 595
Dist 12 - J. Jones	85 672	16 595
Dist 13 - A. Landry	32 054	16 027
Dist 14 - F. Paradis	32 054	16 027
Dist 15 - A. Jeffrey	62 170	16 595
Prés STL - M. Fortier	45 000	568

Note

Allocation de dépenses : le montant maximum pour 2018 est de 16 595 \$.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	<u>10 165 947 \$</u>	
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement.

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	7	<u>380 076 \$</u>
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 <input checked="" type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité	OUI	NON
5. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants suivants :		
a) le montant total versé en 2018	12	_____ \$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2018 des engagements en vertu du règlement concerné	13	_____ \$
6. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu du paragraphe 2 ^o du 1 ^{er} alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	14 <input type="checkbox"/>	15 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2018	16	_____ \$
7. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financières en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	17 <input type="checkbox"/>	18 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :		
a) crédits de taxes	19	_____ \$
b) autres formes d'aide	20	_____ \$
8. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2018	21
Facteur comparatif de 2018	22
Valeur uniformisée	23	_____

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

9. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2018 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ

24 79 018 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

25 \$

- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver

26 \$

b) Dépenses d'investissement

27 1 902 000 \$

c) Total des frais encourus admissibles

28 1 902 000 \$

d) Description des dépenses d'investissement :

Ouvrages d'amélioration sur le réseau routier municipal : revêtement mécanisé de la chaussée.

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 28 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 24, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

29 CV-2019-00-31

b) Date d'adoption de la résolution

30 2019-01-28

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2018

Nom : Lévis _____

Code géographique : 25213 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	3
Taux global de taxation réel	4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au trésorier de la
Ville de Lévis,

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel (état) de la **VILLE DE LÉVIS** (Ville) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (exigences légales).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit de l'état au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de l'établissement de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 10 mai 2019

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	231 365 560
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2018 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	719 828
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	50 723 070
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	807 024
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u>180 555 294</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	18 110 880 250
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2018 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u>18 374 762 950</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u>18 242 821 600</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2018
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 , 9 8 9 7 / 100 \$

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019	
Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	196 825 000
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	9 305 249
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	206 130 249

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	12 350 700
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	8 794 983
Matières résiduelles	13	13 503 304
Autres		
- Fosse septique	14	247 000
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	773 278
Service de la dette	18	825 797
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	36 495 062
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	36 495 062
	27	242 625 311

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	7 400
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	164 500
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	14 400
	5	186 300

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	2 478 761
Cégeps et universités	7	981 012
Écoles primaires et secondaires	8	2 737 707
	9	6 197 480

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	6 383 780

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	45 000
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	372 300
Taxes d'affaires	17	7 500
	18	424 800

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	89 800
	21	89 800

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	491 600
	24	491 600
	25	7 389 980

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
Taxe foncière générale (taux unique)	1	X 2 /100\$	3				
Taxe foncière générale (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	4 13 814 164 468	X 5 0,7573 /100\$	6 104 612 000				
Immeubles de 6 logements ou plus	7 1 510 699 385	X 8 0,7833 /100\$	9 11 834 000				
Immeubles non résidentiels	10 2 377 933 825	X 11 2,5535 /100\$	12 60 721 000				
Immeubles industriels	13 427 551 349	X 14 3,2619 /100\$	15 13 946 000				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	16	X 17 /100\$	18				
Autres	19 309 164 200	X 20 1,5146 /100\$	21 4 682 000				
Immeubles agricoles	22 109 393 070	X 23 0,7403 /100\$	24 810 000				
Total			25 196 605 000	26 ()	27 ()	28 220 000	29 196 825 000
Taxes spéciales							
Service de la dette (taux unique)	30	X 31 /100\$	32				
Service de la dette (taux variés)							
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34 /100\$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37 /100\$	38				
Immeubles non résidentiels	39	X 40 /100\$	41				
Immeubles industriels	42	X 43 /100\$	44				
Terrains vagues desservis							
Immeubles non résidentiels	45	X 46 /100\$	47				
Autres	48	X 49 /100\$	50				
Immeubles agricoles	51	X 52 /100\$	53				
Total			54	55 ()	56 ()	57	58

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité

	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets				
Taxes sur la valeur foncière											
Taxes générales											
Taxes spéciales											
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	X 2	/100\$ 3								
Activités de fonctionnement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	X 5	/100\$ 6								
Immeubles de 6 logements ou plus	7	X 8	/100\$ 9								
Immeubles non résidentiels	10	X 11	/100\$ 12								
Immeubles industriels	13	X 14	/100\$ 15								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels	16	X 17	/100\$ 18								
Autres	19	X 20	/100\$ 21								
Immeubles agricoles	22	X 23	/100\$ 24								
Total			25					26 (.....) 27 (.....) 28	29

Taxes spéciales											
Activités d'investissement (taux unique)	30	X 31	/100\$ 32								
Activités d'investissement (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	X 34	/100\$ 35								
Immeubles de 6 logements ou plus	36	X 37	/100\$ 38								
Immeubles non résidentiels	39	X 40	/100\$ 41								
Immeubles industriels	42	X 43	/100\$ 44								
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels	45	X 46	/100\$ 47								
Autres	48	X 49	/100\$ 50								
Immeubles agricoles	51	X 52	/100\$ 53								
Total			54					55 (.....) 56 (.....) 57	58

	Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	X 60	% 61	62 (.....) 63 (.....) 64	65

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**
(montant fixe)**Par unité de logement**

Eau	1	1 7 0 , 0 0 \$
Égout	2	, \$
Eau et égout	3	, \$
Traitement des eaux usées	4	1 2 1 , 0 0 \$
Matières résiduelles	5	1 3 9 , 0 0 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Taxe foncière générale (taux variés)			
Catégorie de taux variés			
Immeubles non résidentiels	2,5535	1	
Immeubles industriels	3,2619	1	
Immeubles six logements ou plus	0,7833	1	
Terrains vagues desservis	1,5146	1	
Immeubles agricoles	0,7403	1	
Résiduelle	0,7573	1	
Taxe spéciale pour dettes ex-villes			
Charny	0,0064	1	
Lévis	0,0030	1	
Pintendre	0,0016	1	
St-Étienne-de-Lauzon	0,0048	1	
Ste-Hélène-de-Breakeyville	0,0056	1	
St-Jean-Chrysostome	0,0054	1	
St-Nicolas	0,0052	1	
St-Rédempteur	0,0089	1	
St-Romuald	0,0094	1	
Eau avec compteur	0,6260	7	du mètre cube
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	66,0000	7	par local
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	145,0000	7	par local
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	196,0000	7	par local
Tarif égout assainissement avec compteur	0,4560	7	par mètre cube
Égout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	46,0000	7	par local
Égout ass.superficie 251 à 500 pieds car	107,0000	7	par local
Égout ass.superficie 501 et plus pieds c	144,0000	7	par local
Déchets non résidentiels			
Déchets superficie 1 à 250 pieds carrés	55,0000	4	
Déchets superficie 251 à 500 pieds carré	121,0000	4	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Déchets superficie 501-750 pieds carrés	142,0000	4	
Déchets superficie 751-1000 pieds carrés	158,0000	4	
Déchet superficie 1001-2000 pieds carrés	474,0000	4	
Déchets superficie 2001 et+ pieds carrés	956,0000	4	
Déchets roll-off transport	139,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	99,0000	7	par tonne métrique
Déchets - Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	717,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 203,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	1 688,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 315,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 879,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 531,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	5 180,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	6 970,0000	7	1 levée par semaine
Vidange fosse septique	73,0000	7	par unité
Compensation pour services municipaux	0,6000	1	art. 204 par.5,10,11,19
Compensation pour services municipaux	0,7573	1	art. 204 par. 12
Et autres taxes de secteur			
Liste non exhaustive			
Se référer au règlement RV-2018-18-62			

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation
 2 - du mètre carré
 3 - du mètre linéaire
 4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres
 6 - % de la valeur locative
 7 - autres (préciser)

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	242 625 311
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	_____

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	53 422 162
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	773 278
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	_____
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	188 429 871

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI
À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE**

11 18 548 906 297

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2019

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 1 , 0 1 5 9 /100 \$

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	<u>Terrains vagues desservis</u> Immeubles non résidentiels		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Autres			
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	52 068 457	16 060 966	1 062	2 105 634	9 703 215	391 442
De secteur	2	959 823	496 592	56	74 216	318 774	
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	85 180	44 070	5	6 586	28 290	
Autres	5	5 244 665	1 218 022		151 201	4 441 436	1 691
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	58 358 125	17 819 650	1 123	2 337 637	14 491 715	393 133

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		<u>Résidentielles</u>	<u>Résiduelle Agriculture Résidences</u>	<u>Autres</u>	<u>Total</u>
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	116 484 663	9 561		196 825 000
De secteur	10	7 121 008	12 290	322 490	9 305 249
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	631 956	1 090	28 620	825 797
Autres	13	22 623 964	107 799	1 107 209	34 895 987
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	146 861 591	130 740	1 458 319	241 852 033

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM.	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM.	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input checked="" type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2019 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	541 160 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

5. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	27	<u>291 545 770 \$</u>
6. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	28	<u>39 484 724 \$</u>
7. Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	29	<u>14 901 671 \$</u>
8. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	30	<u>3 167 000 \$</u>
9. Date d'adoption du budget par le conseil	31	<u>2018-12-17</u>

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?			
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9 <input checked="" type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12 <input checked="" type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input type="checkbox"/>
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	17 <input type="checkbox"/>
La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.			
7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18 <input checked="" type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input type="checkbox"/>
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21 <input checked="" type="checkbox"/>	22 <input type="checkbox"/>	

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Marcel Rodrigue , atteste que le rapport financier consolidé de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2019-05-27.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Lévis.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Lévis consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Lévis détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2019-05-14 15:16:25

Date de transmission au Ministère :